

Présentation Synthétique Budget Primitif 2018 Bâtiments industriels

Le résultat de clôture 2017 présente un excédent de fonctionnement de 49 065.19€ (pages 3b, 6) et un excédent d'investissement de 18 424.72€.(pages 3b, 6).

Ainsi le budget primitif bâtiments industriels s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 121 055.86€ (pages 6-7-11-13-15-17) et en investissement à hauteur de 34 690.67€ (pages 6 -9-10-11-13-18-19).

Quant à la section de fonctionnement :

A/ pour les dépenses :
Page 15 :

Chapitre 011 :
Les charges à caractères général sont estimées à 90 489 .91€

Chapitre 65 :
Les autres charges de gestion courante ont été provisionnées pour 6 100,00€, il s'agit principalement des créances éteintes ou admissions en non-valeur.

Chapitre 66 :
Les charges financières pour un montant de 4 200,00€, sont le remboursement des intérêts d'emprunts à la ville.

Chapitre 67 :
4 000.00€ ont été provisionnés pour des annulations de titres sur exercice antérieur, le cas échéant.

Chapitre 023 :
Le virement à la section d'investissement est de 16 265,95€ principalement pour couvrir le capital d'emprunt.

B/ pour les recettes :
Page 17:

Chapitre 75 :
Il s'agit des revenus sur immeubles estimés à 55 000,00 €.

Le montant de l'excédent de fonctionnement est repris au compte 002 pour 49 065.19€.

Quant à la section d'investissement :

page 18

A/ pour les dépenses :

Chapitre 21 : 5 700,00€ ont été provisionné, pour les frais d'acquisitions.

Chapitre 16 :

12 000,00€ ont été provisionné pour l'emprunt.

Chapitre 40 : il s'agit d'amortissement concernant la subvention de la ville de 16 990,67 € pour une durée de 15 ans, voir tableaux des amortissements pages 19 b) et 19 c).

B/ pour les recettes :

Page 19 :

Chapitre 021 :

16 265,95€ par le virement de section de fonctionnement comme précédemment évoqué par le chapitre 023 en dépenses de fonctionnement

Le montant du solde de la section d'investissement reporté au compte 001 pour 18 424,72€.